

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL du 11 janvier 2023

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS le 11 janvier à dix huit heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FAURE François,

Date de convocation : jeudi 5 janvier 2023

ETAIENT PRESENTS : Mesdames AUBERT Annie, AUBERT Brigitte, BERUT Michelle, BONNOT Florence, BRUN Nadine, HENRY Morgane, Messieurs FAURE François, FRIZE Pierrick, TARDY Rémy

Les membres du CAUE : Mme Hélène Mayot – Mme Caroline Serrette

Excusés : CARDAILLAC Béatrice, BAUDY David, GAGNE Bruno, MAINFROY Patrice

Procuration : Mainfroy Patrice donne procuration à Michelle Bérut

Bruno Gagne donne procuration à François Faure

Présentation du projet salle polyvalente par le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Drôme (CAUE) au conseil municipal

- Elément de contexte : terrain d'implantation dans le Parc du Régrimet
- Elément de programme : Grande salle 250 m² + petite salle 70 m² + local entretien + Office + différents locaux de rangement = environ 500 m² de surface utile
- Retour sur visite de plusieurs salles polyvalentes
- Stationnement : revêtement perméable, naturel
- Réglementation environnementale : RE 2020 (bonne isolation, qualité de l'aire, éco-matériaux, végétalisation, chauffage....)
- Retour des besoins des associations

Estimation financière bâtiment et espaces publics:

Hypothèse basse : 1 869 400 € HT

Hypothèse haute : 2 308 440 € HT

Honoraires environ 12 %

Procédure de passation des marchés publics pour un bureau de maîtrise d'ouvrage :

- Mapa
- Mapa avec remise d'intentions architecturales
- Si franchissement du seuil des 215 000 € alors procédure formalisée avec concours de maîtrise d'œuvre

Accord majoritaire du conseil municipal pour le projet de construction de la salle polyvalente avec choix d'une procédure MAPA et non concours de maîtrise d'œuvre si le montant des honoraires est inférieur au seuil autorisé soit moins de 215 000 €.

Fin de la séance à 20 h

A Lens-Lestang, le 13 janvier 2023

François FAURE, maire

